



Filière grandes cultures

Principale région concernée :
Nouvelle-Aquitaine



Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Partenariats solides à l'amont et à l'aval, filière en commerce équitable
- Impacts conséquents à l'amont et à l'aval sur les filières céréales et légumineuses
- Cofinancement public important

Renforcement de la filière grandes cultures bio, locale et équitable en Charente

Dans un contexte de développement de la production de grandes cultures bio et de la demande française en produits bio d'origine France, la SAS Les Fermes de Chassagne souhaite créer un outil de valorisation des céréales, des oléagineux et des légumineuses afin de renforcer les filières bio et équitables. Les objectifs du projet sont de :

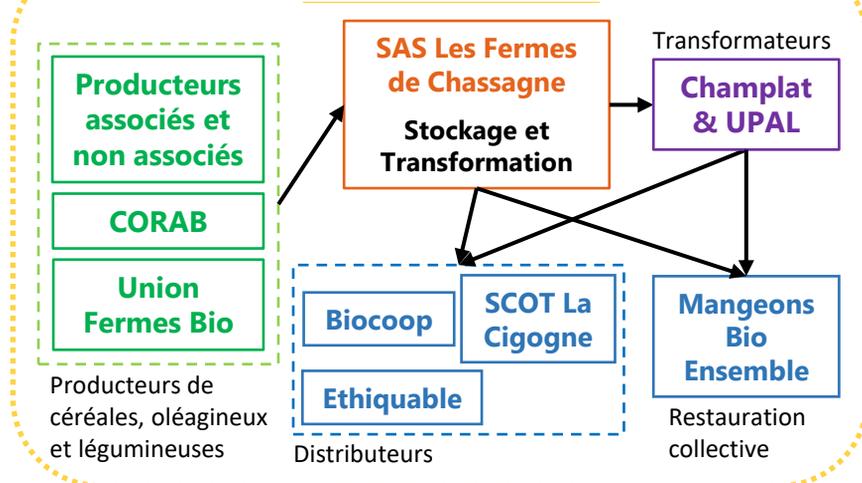
- Accueillir 15 producteurs supplémentaires entre 2021 et 2024, et passer ainsi de 800 tonnes à 2000 tonnes de produits bio ;
- Développer les débouchés, notamment en restauration hors domicile ;
- Renforcer la démarche commerce équitable à l'aval.

Le projet se déroulera du 18 octobre 2021 au 31 octobre 2024

Le porteur de projet : SAS Les Fermes de Chassagne

Partenaires associés : CORAB Centr'Atlantique, Union Fermes Bio, Biocoop, Ethiquable, SCOT La Cigogne, Mangeons Bio Ensemble, Champlat, Upal

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 3,7 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 579 192 € dans le cadre du Plan de Relance.

Un cofinancement a également été obtenu auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :

<https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>